

Date de publication : 21/02/2025

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;
Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Christine POURSAT, directrice adjointe du département Evaluation et apprentissage, à l'effet de signer, au nom du directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du département Evaluation et apprentissage visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 5 février 2025
En un exemplaire original

Le directeur général
Rémy RIOUX